

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 4 octobre 2016, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi qu'Isabel Godard et Jocelyn Plante, représentants du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES :** madame Renée Beaulieu et monsieur Christian Delorme.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général intérimaire, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, Iris Montini, secrétaire générale adjointe, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, et Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-019-10-16**

Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016
4. Affaires en cours
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
  - Direction générale
    - 6.0. Nomination d'un directeur général adjoint ou d'une directrice générale adjointe / poste avec possibilité de poste régulier (huis clos)
    - 6.1. Mandat au Comité de sélection du personnel cadre et hors-cadre  
Service du secrétariat général et des communications
    - 6.2. Rémunération des membres du Conseil des commissaires pour 2016-2017  
Service de l'organisation scolaire
    - 6.3. Révision du Plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville à compter de l'année scolaire 2017-2018 / Autorisation de consultation
    - 6.4. Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 / Autorisation de consultation (reporté à la séance en ajournement du 11 octobre 2016)  
Service des ressources financières
    - 6.5. Encadrements financiers 2016-2017  
Service des ressources matérielles
    - 6.6. Autorisation d'aliénation d'un immeuble (ancienne école de la Roselière)
7. Point d'information (néant)
8. Affaires diverses

9. Protecteur de l'élève / Avis
  10. Parole au public
  11. Rapport de la présidente
  12. Parole aux membres du Conseil
    - 12.1. Parole aux commissaires-parents
    - 12.2. Parole aux autres commissaires
  13. Ajournement de la séance au 11 octobre 2016 à 20 h
- La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

**C-020-10-16** Il est proposé par monsieur Philippe Guénette d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2016, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1 Suivi à la dernière séance**

Néant

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Un parent, membre du groupe de parents ayant présenté la demande pour l'ouverture d'une école alternative, dépose une pétition en appui au projet d'école alternative comportant 558 noms. Elle réitère également son invitation aux commissaires qui désirent approfondir leurs connaissances sur le projet d'école alternative à aller visiter une école alternative de la Commission scolaire Marie-Victorin. Le directeur de cette école s'est dit ouvert à les accueillir et leur faire visiter l'école. Elle invite également Monsieur Patrick Mendes, responsable de ce dossier, à communiquer avec le comité pour obtenir des informations supplémentaires.

Madame Hélène Roberge indique qu'une analyse du projet sera déposée au Conseil des commissaires d'ici la fin octobre. Elle précise que Madame Denise Gauvreau a transmis toute l'information qu'elle possédait à Monsieur Patrick Mendes qui prend la relève dans ce dossier.

Le grand-père d'un élève qui est présentement en 6e année demande, pour son petit-fils, pourquoi les examens d'admission pour le programme d'éducation internationale de l'école secondaire Ozias-Leduc se font en même temps que ceux de l'École d'éducation internationale de McMasterville.

Madame Hélène Roberge mentionne que cette façon de procéder existe depuis quelques années et qu'elle est prévue à la *Politique sur les projets pédagogiques particuliers*. Elle mentionne que lorsque le premier choix de l'élève n'est pas possible en raison d'un refus, l'élève peut présenter une demande pour un second choix dans une autre école. Ses résultats à l'examen d'admission seront alors transmis à cette seconde école.

Madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, précise que puisque l'examen d'admission est le même pour les trois écoles offrant le programme d'éducation internationale, il doit obligatoirement se tenir à la même date dans les trois écoles. Cependant, s'il reste des places disponibles au programme d'éducation internationale d'une école qui correspond au deuxième choix de l'élève et que ses résultats lui permettent d'être accepté, il pourra y être admis.

## 6. POINTS DE DÉCISION

### Direction générale

#### **6.0 Nomination d'un directeur général adjoint ou d'une directrice générale adjointe / poste temporaire avec possibilité de poste régulier**

Huis clos

**C-021-10-16** Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 15.

Retour à l'assemblée publique

**C-022-10-16** Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

Il est 19 h 37.

Madame Hélène Roberge, présente ce dossier.

Considérant le départ de madame Denise Gauvreau, à titre de directrice générale adjointe intérimaire, le 24 août dernier;

Considérant que le départ de madame Denise Gauvreau, à titre de directrice générale adjointe intérimaire, fait en sorte que le poste de directeur général adjoint occupé par monsieur Luc Lapointe est temporairement non comblé;

Considérant l'annonce du départ à la retraite de madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, à la fin de la présente année scolaire;

Considérant l'absence d'une durée indéterminée du directeur général, monsieur Joseph Atalla;

Considérant la recommandation formulée par le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre constitué pour pourvoir temporairement, et de façon régulière à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, un poste de directeur général adjoint ou de directrice générale adjointe;

**C-023-10-16** Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

De procéder à la nomination temporaire de madame Linda Fortin au poste de directrice générale adjointe, et ce, dès que possible pour le remplacement de monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint;

De procéder à la nomination régulière de madame Linda Fortin au poste de directrice générale adjointe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, pour le remplacement de madame Marie-Rose Vandemoortele, pour une durée indéterminée;

De rapidement mettre en œuvre le processus pour son remplacement à titre de directrice du Service des ressources éducatives, en mandatant le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre;

Que les conditions de travail de madame Linda Fortin soient celles prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.1 MANDAT AU COMITÉ DE SÉLECTION DU PERSONNEL CADRE ET HORS CADRE**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général intérimaire, présente ce dossier.

Considérant la nomination temporaire de madame Linda Fortin au poste de directrice générale adjointe, et ce, dès que possible, pour le remplacement temporaire de monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint;

Considérant la nomination régulière de madame Linda Fortin au poste de directrice générale adjointe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, pour le remplacement de madame Marie–Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, pour une durée indéterminée;

Considérant que madame Linda Fortin occupait le poste de directrice du Service des ressources éducatives;

**C-024-10-16** Il est proposé par monsieur Alain Langlois:

De mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de pourvoir un poste temporaire, avec possibilité d'un poste régulier, de directeur ou de directrice du Service des ressources éducatives.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service du secrétariat général et des communications

### **6.2 Rémunération des membres du Conseil des commissaires pour 2016-2017**

Madame Hélène Roberge, présidente, présente ce dossier.

Considérant l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le montant annuel maximal de la rémunération qui peut être versé à l'ensemble des membres du Conseil des commissaires est déterminé par le gouvernement, mais qu'il revient au Conseil des commissaires de déterminer la façon de partager ce montant maximal entre ses membres;

Considérant le décret numéro 605-2016, adopté le 29 juin 2016;

Considérant que l'enveloppe globale de rémunération des membres du Conseil des commissaires pour l'année 2016-2017, telle que fixée par ce décret, est de 179 576 \$;

Considérant que les frais de kilométrage encourus par les membres du Conseil afin d'assister aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires ainsi qu'aux séances du Comité exécutif doivent être remboursés à même ce montant annuel maximal;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de reconnaître la participation des commissaires au moyen de jetons de présence;

Considérant que chaque commissaire recevra un jeton de présence remboursé à même ce montant annuel maximal pour chaque participation aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires, aux séances du Comité exécutif ainsi qu'aux rencontres de comités qui auront lieu durant l'année 2016-2017, sous réserve du fait que la participation à plus d'une séance officielle et de travail du Conseil des commissaires et du Comité exécutif lors d'une même journée ne donne droit qu'à un seul jeton;

**C-025-10-16** Il est proposé par madame Veronique Morel :

D'établir comme suit la rémunération des membres du Conseil des commissaires :

|   |           |
|---|-----------|
| — La présidente :                               | 39 771 \$ |
| — Le vice-président :                           | 13 200 \$ |
| — Les trois autres membres du Comité exécutif : | 7 200 \$  |
| — Les onze autres commissaires :                | 6 500 \$  |

De réserver une somme de 4 544,80 \$ afin de rembourser les frais de kilométrage encourus par les membres du Conseil des commissaires afin d'assister aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires et aux séances du Comité exécutif;

De réserver une somme de 28 960 \$, à laquelle s'additionneront les sommes non utilisées de la réserve pour kilométrage, afin de verser la somme allouée aux jetons de présence pour chaque participation aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires, aux séances du Comité exécutif ainsi qu'aux rencontres de comités qui auront lieu durant l'année 2016-2017;

D'établir la somme allouée aux jetons de présence pour chaque participation aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires, aux séances du Comité exécutif ainsi qu'aux rencontres de comités qui auront lieu durant l'année 2016-2017 au montant obtenu en divisant le montant réservé par le nombre exact de jetons distribués au cours de l'année, sous réserve du fait que la participation à plus d'une séance officielle ou de travail du Conseil des commissaires et du Comité exécutif lors d'une même journée ne donne droit qu'à un seul jeton.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service de l'organisation scolaire

### **6.3 Révision du Plan de répartition des élèves des écoles du secteur de Boucherville à compter de l'année scolaire 2017-2018 / Autorisation de consultation**

Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant la nécessité de procéder à la révision du plan de répartition des élèves des écoles primaires du secteur de Boucherville;

Considérant les préoccupations soulevées sur le nombre d'élèves desservis par trois écoles primaires de Boucherville et à leur capacité d'accueil;

Considérant l'analyse faite par le comité de travail des scénarios préparés par le Service de l'organisation scolaire;

Considérant la recommandation du comité de travail;

Considérant la consultation qui devra se tenir auprès des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Boucherville;

Considérant l'analyse réalisée par le Conseil des commissaires lors de la séance de travail tenue le 27 septembre 2016;

**C-026-10-16**

Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

De mandater le Service de l'organisation scolaire pour engager, auprès des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Boucherville, la consultation sur le projet de plan de répartition des élèves à mettre en place pour la rentrée scolaire de septembre 2017, et ce, conformément au document déposé à l'annexe ACC-003-10-16.

La date de retour de la consultation étant fixée au 11 novembre 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.4 Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 / Autorisation de consultation**

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 11 octobre 2016.

#### Service des ressources financières

##### **6.5 Encadrements financiers 2016-2017**

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant la nécessité d'avoir un cadre financier pour la préparation du budget 2016-2017;

Considérant que les encadrements financiers comprennent les règles de gestion relatives à l'exécution du mandat du comité de suivi de l'Annexe B pour la gestion de la masse salariale du personnel enseignant;

Considérant la recommandation favorable du Comité consultatif de gestion;

**C-027-10-16** Il est proposé par madame Carole Vigneault :

D'adopter les encadrements financiers 2016-2017 tels que déposés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service des ressources matérielles

##### **6.6 Autorisation d'aliénation d'un immeuble (ancienne école de la Roselière)**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes souhaite vendre son immeuble situé au 31 rue des Carrières à Chambly;

Considérant l'offre d'achat pour le lot numéro 2 346 515 du cadastre du Québec, avec l'école de la Roselière dessus construite, sise au 31 rue des Carrières à Chambly, pour la somme de six cent mille dollars, déposée par la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie à la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'autorisation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'aliéner en faveur de la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie le lot numéro 2 346 515 du cadastre du Québec, avec l'école de la Roselière dessus construite, sise au 31 rue des Carrières à Chambly pour la somme de six cent mille dollars;

Considérant que les parties souhaitent que cette vente soit faite sans aucune garantie légale ou conventionnelle de quelque nature que ce soit, implicite ou explicite (incluant notamment les vices cachés et les problématiques environnementales), et aux risques et périls de l'acheteur;

**C-028-10-16** Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De vendre sans aucune garantie légale ou conventionnelle de quelque nature que ce soit, implicite ou explicite (incluant notamment les vices cachés et les problématiques environnementales), et aux risques et périls de l'acheteur à la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie pour le prix de six cent mille dollars payable comptant, l'immeuble suivant, savoir :

#### DÉSIGNATION

Un emplacement ayant front sur la rue des Carrières, en la ville de Chambly, connu et désigné comme étant le lot numéro 2 346 515 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly.

Avec une bâtisse dessus construite portant le numéro civique 31, rue des Carrières, Chambly, province de Québec, J3L 2H5.

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de réaliser cette aliénation, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes;

Cette résolution remplace et abroge la résolution numéro C-040-11-15.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. POINT D'INFORMATION**

Néant

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS**

Néant

## **10. PAROLE AU PUBLIC**

Néant

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

### ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Rencontre avec les représentants de la Municipalité de Saint-Amable en compagnie du directeur général intérimaire et du directeur du Service des ressources matérielles au sujet du terrain requis pour la nouvelle école
- Participation à une Journée de réflexion sur les fondements d'une Politique nationale de l'éducation organisée par le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire en compagnie du directeur général intérimaire
- Présence à la conférence de presse du ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport annonçant le lancement de consultations publiques sur la réussite éducative

### ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue avec le journal Les 2 Rives au sujet de la demande d'agrandissement d'école à Contrecœur
- Entrevue avec TVA au sujet de la demande d'ajout d'espace à Mont-Saint-Hilaire

### ACTIVITÉS CSP

Néant

### ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Rencontre du conseil d'administration du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie en compagnie du directeur général intérimaire
- Commission permanente de la réussite éducative de la Fédération des commissions scolaires du Québec

## CORRESPONDANCE REÇUE

- Copie d'une lettre du député de Borduas, monsieur Simon Jolin-Barrette, adressée au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, au sujet de la nécessité d'une nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire
- Lettre de la Municipalité de Chambly – Copie d'une résolution au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour doter Chambly d'une école secondaire complète incluant des classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

## **12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### **12.1 Parole aux commissaires-parents**

Madame Isabel Godard, commissaire représentante du comité de parents, mentionne que jeudi soir prochain aura lieu l'assemblée générale du Comité de parents. Elle présentera sa candidature pour le poste de commissaire-parent au secondaire. Elle précise également qu'il est possible qu'il n'y ait pas de candidat qui désire se présenter pour le poste de commissaire-parent pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

### **12.2 Parole aux autres commissaires**

Monsieur Jean-François Meilleur mentionne qu'une marche citoyenne aura lieu, à Mont-Saint-Hilaire, pour sensibiliser le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport au besoin d'une nouvelle école primaire dans cette ville.

Monsieur Gaétan Marcil demande de quelle façon sera pourvu le poste de commissaire-parent pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage si personne ne se présente jeudi prochain pour être nommé à ce poste. Monsieur Luc Lapointe, directeur général par intérim, mentionne que des vérifications seront faites à ce sujet pour connaître les possibilités respectant les balises légales. Madame Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, souligne qu'il n'est pas certain que le poste ne sera pas pourvu. Il faut donc attendre l'élection des commissaires représentants du comité de parents jeudi soir prochain pour le savoir.

## **13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**C-029-10-16** À 20 h 24, il est proposé par madame Josée Bissonnette d'ajourner la présente séance au 11 octobre 2016 à 20 heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire générale adjointe

IM/lc